



Centre de documentation  
de Mirabeau

Centre de documentation Inter-directions  
de Montparnasse

# La veille documentaire

## Travail, Emploi, Formation professionnelle

Sélection N° 1- Janvier 2019

- ▶ [Travail - Dialogue social](#)
- ▶ [Santé - Sécurité au travail](#)
- ▶ [Emploi - Chômage](#)
- ▶ [Formation professionnelle - Apprentissage](#)
- ▶ [Économie - Entreprise](#)
- ▶ [Europe - International](#)
- ▶ [Administration – Fonction publique](#)

Ouvrages – Études - Rapports  
Articles de revues spécialisées

### Travail – Dialogue social

#### ■ Ouvrages – Études – Rapports

##### ▶ [Travailler pour bâtir un avenir meilleur](#)

OIT, janvier 2019, 82 p.

*Ce rapport de la Commission mondiale de l'OIT sur l'avenir du travail expertise comment nous pouvons parvenir à un meilleur avenir du travail pour tous, alors que le monde du travail connaît des changements sans précédent et des défis exceptionnels. Parmi les questions clés examinées par la commission figurent les nouvelles formes de travail, les ramifications institutionnelles de la nature changeante du travail, l'apprentissage tout au long de la vie, l'inclusion et l'égalité du genre, la mesure de l'emploi et du bien-être des êtres humains et le rôle de la protection sociale universelle dans un avenir de travail stable et équitable.*

→ [Consulter le document en ligne](#)

##### ▶ [Évaluation des ordonnances relatives au dialogue social et aux relations de travail. Note d'étape sur les travaux du comité d'évaluation.](#)

Emmanuelle Prouet (rapp.), Antoine Naboulet (rapp.), Malik Koubi (rapp.)

France Stratégie, décembre 2018, 132 p.

*Cette note ne constitue pas un exercice d'évaluation des effets des ordonnances, mais un examen de leur déploiement : en 2018, le comité a suivi, à partir de différentes sources, la façon dont les acteurs s'approprièrent les dispositions des ordonnances et commençaient à*



les mettre en œuvre dans les premiers mois d'application. Ce faisant, il a posé les bases de travaux d'évaluation de moyen et long terme, qualitatifs et quantitatifs.

→ [Consulter le document en ligne](#)

► **Licenciement : tous vos droits**

Jacques Coudert / Catherine Doleux  
Prat Editions, septembre 2018, 203 p.



*Ce guide présente un panorama du processus de licenciement et de l'ensemble des droits d'un salarié quels que soient les motifs de son renvoi. Il aborde également les recours envisageables en cas de contestation et examine les suites concrètes du licenciement (préavis, indemnités, assurance chômage). Cette édition 2019 tient compte des ordonnances du 22 septembre 2017 réformant le code du travail et des décrets d'application parus en 2018.*

→ [Consulter l'ouvrage au Centre de documentation de Montparnasse \[DGEFP TR 11 0 COU\]](#)

► **La guerre secrète : l'islam radical dans le monde du travail**

Philippe Lobjois / Michel Olivier  
Editions Fayard, novembre 2018, 272 p.



*Infiltration des entreprises, pression sur les salariés musulmans, prise en main de sections syndicales ou même préparations d'attentats : affaiblir l'économie occidentale est au cœur de la nouvelle stratégie de l'islamisme radical. En 2018, le gouvernement a mis en place un plan de lutte contre la radicalisation intègre cette donnée stratégique : la prévention de la radicalisation dans le monde du travail est le nouvel axe de la lutte contre les djihadistes.*

→ [Consulter l'ouvrage au Centre de documentation de Montparnasse \[DGEFP CC 01 3.3 LOB\]](#)

► **Effet d'une réduction de la durée d'indemnisation du congé parental sur l'activité des mères : une évaluation de la réforme de 2015**

Mathieu Narcy / Florent Sari  
Centre d'études de l'emploi et du travail  
Document de travail, n° 197, décembre 2018, 33 p.



*La réforme du congé parental, entrée en vigueur en janvier 2015, s'est traduite par une réduction de sa durée d'indemnisation de 36 à 24 mois dès lors que ce congé n'est pris que par l'un des deux parents. L'objectif de ce document est d'étudier dans quelle mesure cette réforme a pu modifier la probabilité des mères d'avoir recours à ce dispositif, l'indemnisation ne couvrant plus désormais l'intégralité de la période allant de la naissance jusqu'à la scolarisation.*

→ [Consulter le document en ligne](#)

■ **Articles de revues spécialisées**

► **Actualité du régime juridique du contrat de travail**

Lucas Bento de Carvalho / Sebastien Tournaux  
Droit social, n° 1, janvier 2019 p. 57-68 (Etudes)

→ [Consulter la revue sur la plateforme des ressources électroniques \(Daloz\)](#)



► **Déclaration d'emploi des travailleurs handicapés**

Editions législatives

Dictionnaire permanent social, numéro spécial, 1015-1, janvier 2019, p3-26

*Un numéro spécial pour tout connaître de la DOETH. Où et comment se la procurer ? Qui doit l'effectuer ? Comment la remplir ? Quid de la contribution à l'Agefiph.*

→ [Consulter la revue dans les Centres de documentation de Mirabeau ou de Montparnasse](#)



► **Comment mesurer les écarts de salaire entre les femmes et les hommes ?**

Editions Francis Lefebvre

Feuillet rapide social Francis Lefebvre, n° 4, janvier 2019, p. 3-5

*Les entreprises d'au moins 1 000 salariés doivent publier avant le 1<sup>er</sup> mars 2019 leurs résultats en matière d'écart de rémunération entre femmes et hommes. Ces résultats sont obtenus après l'analyse d'indicateurs dont le barème et les modalités de calcul viennent d'être précisés avec le décret du 8 janvier 2019, pris en application de la loi n°2018-77 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel.*

→ [Consulter la revue dans les Centres de documentation de Mirabeau ou de Montparnasse](#)



► **Les plateformes numériques dans la tourmente : à propos de l'arrêt Uber rendu par la Cour d'appel de Paris le 10 janvier 2019**

Semaine sociale Lamy, n° 1845, 221 janvier 2019, p. 6-8 (Forum réflexions)

*Pour justifier la reconnaissance de la qualité de salarié, la Cour d'appel de Paris procède en deux temps : elle lève d'abord le voile de l'indépendance prétendue des chauffeurs, puis elle caractérise les éléments de contraintes et de sanctions, marqueurs de l'existence d'un lien de subordination.*

→ [Consulter la revue sur la plateforme des ressources électroniques \(Lamyline\)](#)



► **Les représentants du personnel dans l'entreprise : des salariés comme les autres ?**

Maria Teresa Pignoni (Dares)

Dares Analyses n°2019-002, 11 p.

*En 2017, plus de 600 000 salariés du secteur marchand (hors agriculture) exercent un ou plusieurs mandats d'élu (titulaire ou suppléant) et de délégué syndical ; 85 % des représentants du personnel n'exercent que des mandats d'élu et 15 % exercent un mandat de délégué syndical, très souvent couplé avec au moins un mandat d'élu. Deux représentants du personnel sur trois exercent un seul mandat. Plus âgés que la moyenne des salariés, les représentants du personnel sont un peu plus souvent des hommes que des femmes, surtout parmi les délégués syndicaux. Plutôt bien informés sur la politique salariale, la question du temps de travail, les recrutements, les licenciements, les conditions de travail et la formation professionnelle, près de deux tiers des représentants du personnel restent néanmoins sceptiques quant à leur capacité à influencer les décisions de la direction...*

→ [Consulter le document en ligne](#)



► **Le pragmatisme en matière d'Unité Economique et Sociale (UES) pour toujours et à jamais**

La Semaine Juridique Social, n° 3, janvier 2019, p. 17-24

Yannick Pagnerre

*Le 21 novembre 2018, la Cour de cassation a rendu un arrêt de principe en matière d'UES qui intéresse, au-delà du droit du travail, le droit des groupes et le droit international privé. Cette étude relate cet arrêt.*

→ [Consulter la revue dans les Centres de documentation de Mirabeau](#)

→ [Consulter la revue sur la plateforme des ressources électroniques \(Lexis Nexis sur abonnement\)](#)



► **Le comité social et économique dans l'UES**

La Semaine Juridique Social, n° 3, janvier 2019, p. 25-29

Steven Rioche

*Lorsqu'une unité économique et sociale est reconnue, le comité social et économique est mis en place à ce niveau. Le régime de l'instance étant conçu pour une entreprise ordinaire, des*



adaptations sont nécessaires. Cependant on constate que l'ordonnance n° 2017-1386 du 22 septembre 2017 n'y procède pas.

→ [Consulter la revue dans les Centres de documentation de Mirabeau](#)

→ [Consulter la revue sur la plateforme des ressources électroniques \(Lexis Nexis sur abonnement\)](#)

### ► **Les chauffeurs Uber auto-entrepreneurs sont des salariés selon la Cour d'appel de Paris**

Frédéric Chhum / Camille Bonhoure

Village de la Justice, janvier 2019

Analyse de l'arrêt CA Paris, 6-2, 10 janvier 2019, par lequel la Cour d'appel de Paris affirme pour la première fois que la relation contractuelle liant la société Uber à l'un de ses chauffeurs auto-entrepreneur est un contrat de travail, estimant qu'un « faisceau suffisant d'indices » était réuni, permettant de caractériser l'existence d'un lien de subordination entre le chauffeur et la plateforme Uber.

[Consultez l'article en ligne](#)



### ► **Référendums d'entreprise et conflictualité sociale. Eléments pour un bilan des réformes du droit du travail**

Guillaume Gourgues / Karel Yon

Revue de droit du travail, n°12, décembre 2018, p. 838-844

Un éclairage sur les pratiques développées dans l'usage du référendum en entreprise. Après avoir constaté un essor du recours aux référendums depuis les années 2000 sont examinés les usages syndicaux de cet outil qui participe à un mouvement de diversification de l'action syndicale. On constate que les référendums dans les entreprises revêtent des fonctions diverses pour les directions et les pouvoirs publics, entre incitation au dialogue social et

contournement des syndicats.

→ [Consulter la revue dans les Centres de documentation de Mirabeau ou de Montparnasse](#)

→ [Consulter la revue sur la plateforme des ressources électroniques \(Dalloz\)](#)



### ► **Jurisprudence de droit social 2017-2018**

Revue pratique de droit social, n°885, janvier 2019, p. 3-33

Ce dossier reprend, sous forme de sommaires, les décisions de jurisprudence en droit social publiées dans la revue au cours de l'année 2018.

→ [Consulter la revue dans les Centres de documentation de Mirabeau ou de Montparnasse](#)



### ► **La négociation collective sur la qualité de vie au travail (dossier)**

Caron, Mathilde (Coordinateur)

Bulletin Joly travail, n° 1, janvier 2019, p. 45-56

Plusieurs accords collectifs sur la qualité de vie au travail ont fait l'objet de publications. Ces accords, de groupe ou d'entreprise, ne comportent pas tous les mêmes thèmes. Cela s'explique à la fois par le contexte interne propre à chaque structure, mais aussi au regard de ce qu'englobe la qualité de vie au travail pour les négociateurs. Les points communs sont la gestion des temps de vie personnelle et professionnelle, le droit à la déconnexion ou encore les échanges internes et managériaux. Le présent dossier tente d'élucider les questionnements encore existants.

→ [Consulter la revue au Centre de documentation de Montparnasse](#)



## ► L'insoutenabilité du travail : le cas d'un groupement d'employeurs agricole

Nicolas Roux

Centre d'études de l'emploi et du travail

Connaissance de l'emploi, n° 144, décembre 2018, 4 p.

*Dans un contexte de précarisation de l'emploi, le groupement d'employeurs, qui a notamment pour vocation de proposer des contrats à durée indéterminée et à temps plein, est généralement présenté comme une innovation économique et sociale visant à sécuriser et à développer les parcours professionnels. En analysant, à partir des résultats d'une recherche qualitative, le cas d'un groupement d'employeurs agricole, cette note donne à voir à l'inverse un usage essentiellement marchand du dispositif, supplantant les questions de la qualité du travail et de la progression professionnelle des salariés.*

→ [Consulter le document en ligne](#)



## Santé – Sécurité au travail

### ■ Ouvrages – Études – Rapports

#### ► Baromètre des motifs de consultation

Pros-Consulte, janvier 2019, n.p.

*"L'organisation du travail et les contraintes, ainsi que les conflits avec la hiérarchie, les collègues ou les incivilités [...] représentent les deux facteurs les plus importants de stress au travail." C'est l'un des enseignements du baromètre annuel réalisé par Pros Consulte, plateforme spécialisée dans la prise en charge du stress au travail et la gestion des risques psychosociaux par des psychologues. Cette étude basée sur plus de 17 000 appels traités entre 2016 et 2017 dresse le panorama des principaux motifs de stress en milieu professionnel. Ne sont pas pris en compte les appels de moins de 5mn, les appels provenant de structures « hors entreprises », assurances et professionnels de santé libéraux.*

→ [Consultez le document en ligne](#)



### ■ Articles de revues spécialisées

#### ► Maladies psychiques au travail comment accompagner les entreprises ?

Institut Montaigne/Fondation de France, 21 janvier 2019, n.p.

*Une personne sur cinq sera touchée au cours de sa vie par une maladie psychique. Malgré le coût humain, social et économique de ces maladies, la stigmatisation reste encore forte et la prise de conscience de l'opinion publique comme des décideurs politiques sur la nécessité d'améliorer les soins et la vie des personnes concernées est loin d'être acquise. Pour apporter des idées nouvelles sur le sujet et mieux le faire connaître, la Fondation de France et l'Institut Montaigne se sont associés dans un cycle de rencontres participatives, « les ateliers Parlons Psy ! ». Dans cet entretien, Philippa Motte, spécialiste de la santé mentale et du handicap psychique au travail, livre sa vision du rôle des entreprises dans la prévention et l'accompagnement des maladies psychiques et des moyens d'accompagner l'entreprise dans cette démarche.*

→ [Consultez le document en ligne](#)





► **Le management de la santé et sécurité au travail : levier essentiel d'une culture de prévention**

Eric Drais (coord.)

Hygiène et sécurité du travail, n°253, octobre/novembre/décembre 2018, p. 22-51

*Le management de la santé et de la sécurité au travail s'affirme comme un domaine central du management des entreprises. La série d'articles proposés dans ce dossier invite à reconsidérer ce management. Après une définition et un historique des démarches mises en œuvre dans le domaine, les référentiels existants à l'échelle internationale sont examinés. La troisième partie du dossier s'intéresse à l'évaluation des pratiques et l'implication des parties prenantes. Enfin les démarches et outils du réseau Assurance maladie-Risques professionnels sont présentés avant une conclusion analysant l'enjeu associé au management de la santé et sécurité au travail : le développement d'une culture de prévention pérenne.*

→ [Consulter la revue dans les Centres de documentation de Mirabeau ou de Montparnasse](#)



► **Les horaires atypiques**

Céline Ravallec

Travail et sécurité, n° 801, janvier 2019 pp.12-25

*Ce dossier est dédié aux horaires atypiques, travail de nuit travail posté qui, bien que très répandus, ne sont pas sans risques pour la santé des salariés qui y sont soumis. Les mécanismes physiologiques en jeu sont de mieux en mieux connus, et des actions de prévention et de réorganisation du travail peuvent être mises en œuvre dans les entreprises pour en limiter les conséquences.*

→ [Consulter le document en ligne](#)



## Emploi - Chômage

### ■ **Ouvrages – Études – Rapports**

► **L'insertion des chômeurs par l'activité économique - Une politique à conforter**

Roch-Olivier Maistre (rapporteur général)

Cour des comptes, Janvier 2019, 130 p.

*L'insertion par l'activité économique (IAE) est un dispositif original : l'Etat confie une mission d'accompagnement socioprofessionnel de chômeurs très éloignés de l'emploi à plus de 3 700 entités privées, auxquelles il a versé 846 millions d'euros de subventions en 2017. Le Fonds social européen (FSE) et les collectivités territoriales contribuent également à leur financement. Fin 2017, 134 000 personnes étaient en parcours d'insertion dans ces structures. La Cour des comptes porte une appréciation positive sur ce dispositif, qui apporte des réponses aux difficultés d'insertion des publics concernés. Afin d'en améliorer les performances, elle formule dix recommandations à l'attention du ministère du travail et de Pôle emploi.*

→ [Consultez le document en ligne](#)



► **L'état de l'emploi scientifique en France. Rapport 2018**

Louis Meuric (rédac.chef)

Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, octobre 2018, 198 p.

*L'édition 2018 de L'état de l'emploi scientifique en France présente des analyses sur l'évolution du vivier de l'emploi scientifique, sur l'insertion professionnelle des docteurs ainsi*



que des projections de départs en retraite. Elle situe la place de la France à l'international pour un certain nombre de thématiques : les effectifs de doctorants, l'emploi en recherche, la mobilité internationale.

→ [Consulter l'ouvrage au Centre de documentation de Mirabeau \[EMP MET MEU\]](#)



### ► **Rapport national sur l'Emploi en France**

ADP Research Institute, Décembre 2018, n.p.

*Le secteur privé en France a enregistré la création de 2 500 emplois entre novembre et décembre, selon les résultats publiés par ADP, entreprise spécialisée dans la paie et la gestion des RH, dont le rapport fournit une indication mensuelle des tendances du marché du travail fondées sur des données réelles liées à l'emploi. "Si on regarde la croissance en 2018, c'est plus de 65 000 emplois qui ont été créés. Moitié moins qu'en 2017", affirme Carlos Fontelas De Carvalho, président-directeur général d'ADP en France.*

→ [Consultez les données thématiques](#)



### ► **Les salariés en insertion par l'activité économique : quels parcours avant l'entrée ? Quelles perspectives à la sortie ?**

Sonia Bellit (Dares)

Dares Document d'études n° 22724, janvier 2019, 44 p.

*Alors que l'IAE a été conçue comme une « phase préparatoire » avant une insertion ou une réinsertion sur le marché du travail classique pour les publics les plus éloignés de l'emploi, l'étude de leur trajectoire professionnelle reste encore une question peu explorée. Cette étude a pour objectif de décrire, par une méthode d'analyse séquentielle, les différents parcours professionnels des salariés de l'IAE.*

→ [Consultez le document en ligne](#)



### ► **Un emploi, c'est mon droit**

Véronique Soulé

Editions Quart Monde, octobre 2018, 79 p.

*En novembre 2016, dix territoires ont été retenus pour expérimenter la démarche « Territoire zéro chômeur de longue durée » pendant cinq ans. Il s'agit d'une dynamique collective qui doit mobiliser tout un territoire pour atteindre son objectif : donner la possibilité d'avoir un travail à temps choisi, payé au SMIC, à toutes les personnes volontaires privées durablement d'emploi, y compris celles qui en sont le plus éloignées. Véronique Soulé, journaliste, est partie à la rencontre de femmes et d'hommes engagés dans cette dynamique.*

→ [Consulter l'ouvrage au Centre de documentation de Montparnasse \[DGEFP TR 10 3.2 SOU\]](#)



### ► **Evaluation de la convention tripartite 2015-2018 entre l'Etat, l'Unédic et Pôle emploi**

Collectif d'auteurs

Inspection générale des finances / Inspection générale des affaires sociales

Novembre 2018, 368 p.

*A la suite d'une première évaluation à mi-parcours de la convention tripartite 2015-2018 entre l'Etat, l'Unédic et Pôle emploi réalisée par l'IGAS et l'IGF, ce rapport procède à l'évaluation finale des engagements pris sur la période. Le rapport souligne qu'entre 2015 et 2018, dans un contexte marqué par un chômage durablement élevé malgré une reprise du marché du travail, Pôle emploi a montré sa capacité à faire évoluer son offre de services et a largement rempli les objectifs qui lui avaient été assignés. En regard de ce bilan positif, la mission IGAS-IGF a toutefois identifié, en vue de la prochaine convention, des axes d'améliorations possibles pour renforcer encore la mobilisation auprès des populations et des*

territoires qui en ont le plus besoin.

→ [Consulter le document en ligne](#)

## ■ Articles de revues spécialisées

### ▶ **L'insertion par l'activité économique : une hausse importante des embauches en 2017**

Sonia Bellit

Dares Résultats, n°001, janvier 2019, 9 p.

*Fin 2017, le secteur de l'insertion par l'activité économique (IAE) comptait un peu plus de 136 000 salariés en insertion, un nombre en hausse de 3 % par rapport à 2016. Répartis dans 3 860 structures conventionnées par l'État, les salariés sont majoritairement dans les ateliers et chantiers d'insertion et les associations intermédiaires. Les entreprises d'insertion (EI) et les entreprises de travail temporaire d'insertion (ETTI) emploient, quant à elles, respectivement 11 % et 10 % des salariés. Après une stagnation en 2016, les embauches croissent de 7 % en 2017. Les nouvelles embauches progressent de 4,4 % dans les ACI, dont le nombre de structures augmente continûment depuis 2007. La hausse des embauches dans les EI se poursuit quoiqu'à un rythme moins soutenu qu'en 2016. Les ETTI tirent profit de la forte accélération de l'emploi intérimaire enregistrée dans le secteur de la construction. L'activité des AI est plus contrastée : le nombre de structures continue de décroître tandis que le volume d'heures travaillées augmente.*

→ [Consulter le document en ligne](#)

### ▶ **Baisses de charges : stop ou encore ?**

Thierry Mayer / Yannick L'Horty / Philippe Martin

Note du Conseil d'analyse économique, n° 49, janvier 2019, 12 p.

*Face au double problème d'un chômage élevé, concentré sur les personnes moins qualifiées, et de pertes de parts de marché dans le commerce, la France a eu un recours de plus en plus massif aux allègements de cotisations sociales afin de baisser le coût du travail. Ces politiques sont-elles efficaces ? Dans cette note, les auteurs mobilisent les évaluations existantes et de nouveaux travaux conduits pour cette note pour confirmer l'impact positif sur l'emploi des baisses de charges, quand celles-ci sont ciblées sur les salaires inférieurs à 1,6 SMIC. En revanche, les baisses de charges, même celles ciblées sur les salaires plus élevés, qui affectent plus directement les entreprises exportatrices et qui étaient en grande partie motivées par un objectif de compétitivité ont peu d'effets positifs sur les exportations.*

→ [Consulter le document en ligne](#)

### ▶ **La rupture conventionnelle : comment se séparer à l'amiable. Questions/réponses**

Collectif d'auteurs

Social pratique, n° 736 - cahier n° 2, 10 janvier 2019, 46 p.

*La rupture conventionnelle individuelle permet de résoudre « à l'amiable » la rupture d'un CDI, qui n'a pas à être motivée, tout en la sécurisant et ouvre la possibilité au salarié qui ne retrouverait pas immédiatement un emploi de bénéficier des allocations chômage. Ce cahier de social pratique a pour objectif d'accompagner l'employeur et le salarié à chaque étape de la procédure de négociation et de conclusion de la rupture conventionnelle, en connaissance des modalités et conséquences d'une telle rupture.*

→ [Consulter la revue au Centre de documentation de Montparnasse](#)







► **Les effets du CICE : une évaluation ex post**

Frabrice Gilles / Yannick L'Horty / Ferhat Mihoubi / Xi Yang

Economie et prévision, n° 214 - 2018/2, décembre 2018, p. 1-36

*Dans cet article les auteurs proposent une évaluation du Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE). Ils analysent les effets de cette aide à la fois massive, générale et peu ciblée pour les années 2013 et 2014. La principale conclusion de cette évaluation ex post conduit à un effet sur l'emploi plus de deux fois plus faible que celui de la moyenne des effets indiqués par les évaluations ex ante du CICE. Elle conduit aussi à un coût par emploi crée quatre fois plus élevé que celui obtenu par les évaluations les plus pessimistes des effets des exonérations générales.*

→ [Consulter la revue sur la plateforme des ressources électroniques \(Cairn\)](#)



► **Le préfinancement du CICE et ses effets sur l'emploi : une évaluation ex post**

Haitem Ben Hassine / Claude Mathieu

Economie et prévision, n° 214 - 2018/2, décembre 2018, p. 37-63

*L'objet de cette étude est d'évaluer l'effet du préfinancement du Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE) sur l'emploi sauvegardé au cours des deux premières années d'application du dispositif (2013 et 2014). Il s'agit ici de déterminer par le biais d'une évaluation ex post si ce dispositif a permis de préserver de l'emploi en réduisant le nombre d'entreprises défaillantes.*

→ [Consulter la revue sur la plateforme des ressources électroniques \(Cairn\)](#)



► **L'accès féminin à l'emploi en territoire ouvrier : une inadéquation géographique**

Olivier Baguelin

Economie et prévision, n° 214 - 2018/2, décembre 2018, p. 65-96

*La présente étude porte sur la relation statistique entre la proportion de ménages ouvriers sur un territoire et l'accès à l'emploi de la population féminine résidente. Les territoires ouvrier sont plutôt favorables à l'emploi féminin ; cela dépend de la présence d'industries locale intenses en main-d'œuvre féminines. A densité de peuplement et proportion d'ouvrière données, ces territoires présentent des taux d'emploi féminin très inférieurs. Cette liaison est ici analysée en détail.*

→ [Consulter la revue sur la plateforme des ressources électroniques \(Cairn\)](#)

► **La confrontation des diplômés chinois au marché du travail français : une insertion incertaine**

Yong Li

Centre d'études de l'emploi et du travail

Connaissance de l'emploi, n° 145, janvier 2019, 4 p.

*Dans cette note, une attention particulière est accordée au cas des diplômés chinois en France, la première nationalité dans les flux d'entrée des étudiants. Après avoir présenté le cadre juridique régissant l'entrée des diplômés étrangers sur le marché du travail et les principaux canaux légaux d'accès à l'emploi, l'auteur étudie les expériences des jeunes diplômés chinois durant et après leur insertion professionnelle en France, afin de mieux comprendre les effets des politiques publiques sur les trajectoires individuelles.*

→ [Consulter le document en ligne](#)

## ■ Ouvrages – Études – Rapports



### ▶ Réforme de la formation professionnelle : tous les conseils opérationnels pour en tirer profit

Alain-Frédéric Fernandez

ESF, Collection Formation professionnelle, septembre 2018, 228 p.

*Plus qu'une réforme, la loi de 2018 transforme profondément le régime de la formation professionnelle. Elle induit une nouvelle gouvernance, des financements différents, des dispositifs innovants. Dans cet ouvrage, de nombreux conseils opérationnels permettent d'anticiper les bouleversements à venir et de s'adapter, grâce à des analyses, des modèles de tableaux, des matrices décisionnelles, des FAQ, etc. C'est un véritable manuel pour tous les acteurs concernés par la réforme (formateurs, RH, responsables formation...), afin qu'ils se l'approprient immédiatement et puissent la partager avec leurs interlocuteurs.*

→ [Consulter l'ouvrage au Centre de documentation de Montparnasse \[DGEFP TR 12 2.1 FER\]](#)

## ■ Articles de revues spécialisées



### ▶ Avenir professionnel

Feuillet rapide social, n°3, 18 janvier 2019, 32 p.

*Un point sur les décrets d'application de la loi « Avenir professionnel » du 5 septembre 2018 réformant la formation professionnelle et l'apprentissage.*

→ [Consulter la revue dans les Centres de documentation de Mirabeau ou de Montparnasse](#)

### ▶ A l'aube de la réforme de la formation professionnelle, retour sur 20 ans d'insertion des apprentis

Benoît Cart / Alexandre Léné / Marie-Hélène Toutin

Céreq Bref, n° 370, décembre 2018, 4 p.

*Depuis le début des années 1990, le nombre d'apprentis a doublé et la population s'est diversifiée, notamment sous l'effet de la percée du supérieur. Les enquêtes Génération permettent d'analyser 20 ans d'insertion des apprentis en tenant compte des variations de la conjoncture économique sur la période. Elles confirment sur la durée les atouts de l'apprentissage : l'accès à l'emploi est plus rapide, lié à l'effet « contact avec l'entreprise », et l'avantage se poursuit au-delà. Mais il varie selon les niveaux de formation et reste sensible à la conjoncture. Favoriser l'usage de l'apprentissage pendant les périodes creuses du cycle économique pourrait être une des clés de la poursuite de son développement.*

→ [Consulter le document en ligne](#)

### ▶ Aller étudier ailleurs après le baccalauréat : entre effets de la géographie et de l'offre de formation

Jérôme Fabre / Emilie Pawlowski

Insee Première, n° 1727, janvier 2019, 4 p.

*A l'entrée dans l'enseignement supérieur, 6 bacheliers sur 10 choisissent une formation dans une autre zone d'emploi que celle où ils étudiaient en terminale. Cette mobilité dépend de la diversité de l'offre locale de formation. Elle varie aussi selon l'origine sociale des jeunes.*

→ [Consulter le document en ligne](#)

Bref Céreq

INSEE  
PREMIERE

## Économie - Entreprises

### ■ Ouvrages – Études – Rapports

#### ► La formation de l'esprit entrepreneur : évaluation du plan PEPITE en faveur de l'entrepreneuriat étudiant

Albert Meige / Cristelle Gillard / Philippe Perrey

Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation

Inspection générale de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche

Janvier 2019, 127 p.

*Cinq ans après le lancement d'un plan en faveur de l'entrepreneuriat étudiant (en 2013), marqué notamment par la création de 30 pôles PEPITE (pôles étudiants pour l'innovation, le transfert et l'entrepreneuriat), la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation a souhaité qu'une évaluation de ce dispositif soit conduite. Dans ce cadre, la ministre a confié en juin 2018 une mission à l'IGAENR (Inspection générale de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche) et à l'entrepreneur Albert Meige, visant à évaluer le plan PEPITE mais aussi à formuler des propositions pour renforcer l'ambition et l'efficacité des politiques en faveur de l'entrepreneuriat étudiant.*

→ [Consulter le document en ligne](#)

#### ► La filière transformation et valorisation des déchets. Vision prospective partagée des emplois et des compétences

Sandrine Aboubadra-Pauly / Marième Diagne / Damien Brochier / Michaël Segon

France Stratégie, décembre 2018, 75 p.

*La filière Transformation et valorisation des déchets possède des caractéristiques singulières : les emplois et les métiers y sont majoritairement peu qualifiés, la filière repose d'autre part sur des infrastructures lourdes et particulièrement règlementées. Elle comprend des processus pour partie automatisés mais laissant encore une large part à des activités manuelles. La vision prospective partagée sur les emplois et les compétences de la filière, présentée ici, entend contribuer à une meilleure connaissance de ces enjeux et des perspectives de court et moyen terme pour les entreprises qui la composent, mais aussi pour les jeunes en orientation, les actifs, ainsi que pour les acteurs de la formation et de l'emploi.*

→ [Consulter le document en ligne](#)

### ■ Articles de revues spécialisées

#### ► Loi Pacte

Christophe Radé (Coord.)

Droit social, n° 1, janvier 2019, p. 4-56 (dossier)

*Au sommaire du numéro : l'entreprise dans tous ses états ! (Christophe Radé) - Coup de griffe sur les seuils sociaux (Pascal Lokiec) - Décompte des effectifs, nouveaux seuils : avancer pour mieux reculer (Christophe Willmann) - Epargne retraite, épargne salariale et actionnariat salarié dans le projet de loi Pacte : entre ajustements et bouleversements ((Jean-Philippe Lieutier) - " Menaces par ordonnances " : à propos des articles 16 et 64 du projet de loi relatif à la croissance et à la transformation des entreprises (Damien Bondat) - La représentation des salariés dans les organismes sociaux (Gilles Auzero) - De l'entrée de la RSE dans le code civil : une évolution majeure ou symbolique (article 61 de la loi Pacte) (Isabelle Desbarats).*



→ [Consulter la revue sur la plateforme des ressources électroniques \(Dalloz\)](#)

► **les licenciements pour motif économique antérieurs au transfert : Bref propos sur un régime dérogatoire**

La Semaine Juridique Social, n° 1-2, janvier 2019, p. 30-33

Gilles Auzero

*Afin de faciliter les reprises d'entreprises ou d'établissements menacés de fermeture, une dérogation au transfert impératif des contrats de travail imposé par l'article L. 1224-1 du Code du travail a été prévue en 2016. Initialement réservé aux entreprises ou groupes d'entreprises d'une taille importante, ce dispositif a vu son champ d'application élargi par l'une des ordonnances du 22 septembre 2017. Dans cette étude, il est constaté que cette réforme n'a pas non plus levé les nombreuses interrogations inhérentes à la mise en œuvre concrète du dispositif.*

→ [Consulter la revue dans les Centres de documentation de Mirabeau](#)

→ [Consulter la revue sur la plateforme des ressources électroniques \(Lexis Nexis sur abonnement\)](#)

► **Renseigner la BDES**

Jean-Baptiste Davoine

Dictionnaire permanent. Social, bulletin n°1014-1, décembre 2018, 63 p.

*Conçue au départ comme le support de la consultation des représentants du personnel sur les orientations stratégiques de l'entreprise, la base de données économiques et sociales (BDSE) a progressivement évolué jusqu'à permettre aux entreprises de l'adapter par accord. La BDSE pourrait ainsi devenir un véritable outil du dialogue social. Indicateur par indicateur, ce bulletin propose une analyse juridique et pratique du contenu de chaque information.*

→ [Consulter la revue dans les Centres de documentation de Mirabeau ou de Montparnasse](#)

► **Déploiement du très haut débit et création d'entreprises dans les zones rurales : une évaluation du programme Auvergne Très Haut Débit**

Chloé Duvivier / Stéphanie Truchet / Marouene Mbarek,

*Economie et prévision, n° 214 - 2018/2, décembre 2018, p. 97-139*

*Depuis près de 15 ans, les pouvoirs publics déploient internet dans les territoires ruraux qui, faute de rentabilité, sont délaissés par les opérateurs privés. Ces investissements publics sont motivés par une volonté d'assurer l'équité territoriale mais ils visent également à stimuler l'attractivité économique de ces territoires. Cette étude évalue l'impact des premières années du programme Auvergne Très Haut Débit, lancé en 2013.*

→ [Consulter la revue sur la plateforme des ressources électroniques \(Cairn\)](#)

► **Durée d'assurance et équivalent patrimonial des droits à la retraite : l'impact de la réforme de 1993**

Christophe Daniel / Stéphane Mottet / Jésus Herell Nze Obame / Bruno Séjourné / Christian Tagne

*Economie et prévision, n° 214 - 2018/2, décembre 2018, p. 141-162*

*A l'aide des données de l'Échantillon Interrégimes des Retraités de 2008, les auteurs de cette étude qualifient les effets de la réforme de 1993 sur l'équivalent patrimonial des droits à retraite (EPDR) des retraités de la Caisse nationale d'assurance vieillesse des travailleurs salariés (CNAVTS). Cet indicateur permet d'estimer les effets sur les droits à la retraite du report de l'âge de liquidation et de la décote induits par l'allongement de la durée d'assurance requise pour une retraite à taux plein.*

→ [Consulter la revue sur la plateforme des ressources électroniques \(Cairn\)](#)

## Europe - International

### ■ Articles de revues spécialisées

#### ► **Convention OIT n° 106 et dérogations permanentes au repos dominical : une invocabilité à géométrie variable**

Jean Mouly

Droit social, n° 1, janvier 2019 p. 69-75 (Etudes)

*A propos de l'arrêt Cour de cassation sociale n° 17-18.259 du 14 nov. 2018*

*Les dérogations permanentes au travail dominical se multiplient. L'arrêt montre surtout, qu'en matière de conventions de l'OIT, la Cour n'hésite plus à mobiliser les conclusions du comité d'experts pour juger de la conformité de la loi interne, même si, en l'occurrence, celles-ci lui ont permis de valider la norme litigieuse. En revanche, et conformément à la jurisprudence du Conseil d'Etat, la Cour de cassation n'a pas admis qu'un salarié puisse se prévaloir du défaut de consultation des partenaires sociaux lors de l'adoption de la loi dérogeant au repos dominical, comme l'exige pourtant l'instrument international, car, dans l'ordre juridique interne, la procédure constitutionnelle d'adoption de la loi prévaut sur les traités internationaux mêmes légalement ratifiés. L'invocabilité de la convention OIT n° 106 se révèle ainsi à géométrie variable.*

→ [Consulter la revue dans les Centres de documentation de Mirabeau ou de Montparnasse](#)

## Administration – Fonction publique

### ■ Articles de revues spécialisées

#### ► **Collaborateurs, emplois familiaux et niveaux d'activité des parlementaires français**

Benjamin Monnery

Revue économique, n° 1 - vol. 70, janvier 2019, p. 5-29

*Cet article profite de la publication en février 2017, à la suite de l'« affaire Fillon », d'une liste exhaustive des collaborateurs employés par l'ensemble des 920 parlementaires français, pour quantifier la pratique de l'emploi familial à l'Assemblée nationale et au Sénat. Il dessine un profil type des élus recourant à des emplois familiaux et montre que ces parlementaires sont en moyenne significativement moins présents, moins actifs et moins productifs à l'Assemblée et au Sénat que les autres, toutes choses égales par ailleurs.*

→ [Consulter la revue sur la plateforme des ressources électroniques \(Cairn\)](#)

#### ► **Déterminants politiques des transferts de l'Etat vers les communes : le cas de la DGF**

Etienne Farvaque / Jérôme Héricourt / Marcelin Joanis

Revue économique, n° 1 - vol. 70, janvier 2019, p. 53-66

*Les auteurs de cet article étudient l'allocation de la dotation globale de fonctionnement (DGF) des communes. Les modalités d'allocation de la DGF sont fixées par des règles en apparence strictes, mais dont la complexité même pourrait créer des marges discrétionnaires. Cette analyse empirique révèle que ces marges existent et sont utilisées, favorisant certains "bastions" électoraux.*

→ [Consulter la revue sur la plateforme des ressources électroniques \(Cairn\)](#)

